

# Judo Athlétique Perpignanaïis

## La vie du club

Je soussigné/e : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de : \_\_\_\_\_

autorise l'enfant : \_\_\_\_\_ à pratiquer le judo au sein du J.A.Perpignanaïis

### En cas d'urgence

En cas d'accident, j'autorise les responsables du Judo Athlétique Perpignanaïis à me prévenir et à prendre toutes les dispositions nécessaires d'urgence.

### Droit à l'image

J'autorise le Judo Athlétique Perpignanaïis à utiliser mon image et/ou celle de mon enfant, dans le cadre de la vie du club tel que : Calendriers / Presses / Publications / Autres

N'autorise pas le Judo Athlétique Perpignanaïis à utiliser mon image et/ou celle de mon enfant.

### Engagement Parental

La cotisation est annuelle.

Pour des facilités de paiement le J.A.P. accepte un règlement échelonné (3 trimestres).

La remise des trois chèques est obligatoire à l'inscription.

Ces derniers seront encaissés à chaque début de trimestre.

En cas d'abandon d'un Judoka en cours de saison sportive la totalité de la cotisation est dûe.

### Pratique

La prise en charge par le Conseil Départemental 66.

La réduction par les "Bons C.A.F."

Lu et approuvé

Perpignan le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature: